



109 rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec)  
H9X 1M2  
Téléphone : 514-457-5500  
Fax: 514-457-6087

## AVIS PUBLIC

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 789 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LA RÉFECTION DU BOUL. DES ANCIENS- COMBATTANTS ET DES RUES ST-ÉTIENNE ET LAMARCHE ET UN EMPRUNT DE 1 245 000 \$**

AVIS est par les présentes donné, que :

Lors de sa séance ordinaire du 9 mai 2016, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté le règlement d'emprunt numéro 789 intitulé :

« Règlement numéro 789 décrétant des dépenses en immobilisations pour la réfection du boul. des Anciens-Combattants et des rues St-Étienne et Lamarche et un emprunt de 1 245 000 \$ ».

Ce règlement a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 27 juillet 2016.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation à l'hôtel de Ville situé au 109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 10 août 2016.

---

Linda Chau  
Greffière par intérim